



COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Situation violente de l'emploi à la Métropole de Lyon

Les agents métropolitains et les syndicats signataires sont **très inquiets de la situation de l'emploi** au sein de la Métropole de Lyon.

Alors que la Métropole publiait 150 à 200 avis de vacance encore récemment, il n'y a aujourd'hui **qu'une vingtaine d'annonce de postes à pourvoir pour une collectivité de près de 10 000 agents.**

Plusieurs dizaines d'agents, ont indiqué aux organisations syndicales, qu'ils sont dans une très grande incertitude quant au renouvellement de leurs contrats. Nombreux sont ceux qui savent déjà que leur contrat ne sera pas reconduit.

Toutes les directions de la Métropole de Lyon sont concernées : tant dans les Maisons de la Métropole, les collèges, que dans les directions techniques et dans les directions ressources (personnel, ressources humaines, marchés publics). Les agents exercent des métiers d'assistance administrative, d'entretien, de techniciens, d'assistantes sociales, de puéricultrices, de chefs de projets...

Les agents ont été embauchés soit pour des augmentations temporaires d'activité, soit en contrats à durée déterminée sur des postes fixes.

Pour les agents en contrat d'accroissement temporaire d'activité (**près de 400**) qui doivent être limités à des durées de douze mois sur une période de dix-huit mois, leurs contrats correspondent très souvent à de l'activité pérenne. La Métropole ne respecte d'ailleurs pas la loi en renouvelant une partie de ces contrats au-delà des durées légales. Mais elle a recours à ces contrats car ils reviennent moins chers que les autres.

Pour les remplacements sur des postes fixes, la Métropole de Lyon a recours à des contractuels en contrats à durée déterminée (**près de 1100**), pour des remplacements d'agents en congés maternité, en disponibilité ou en congé maladie.

Aujourd'hui, **cette situation est violente car le volume de travail est toujours aussi important** et la diminution des postes et des agents présents entraîne une dégradation des conditions de travail pour tous les services. C'est **l'usager qui va être pénalisé** avec une détérioration des services rendus à la population.

A quoi cela est-il dû ? Erreurs de gestion, de prévisions, les organisations syndicales pointent un pilotage erratique de la Métropole de Lyon.

Nous dénonçons cette situation avec la plus grande fermeté et demandons à l'exécutif de fournir des moyens humains suffisants pour fonctionner. L'humain n'est pas une variable d'ajustement. De plus le discours tenu envers les partenaires sociaux ne correspond pas du tout à la réalité vécue sur le terrain. **L'exécutif joue avec le feu en période électorale.**

Nous appelons les agents à une grève d'au moins deux heures avec un rassemblement devant l'Hôtel de Métropole le lundi 24 juin matin à 8h30, jour du conseil Métropolitain.

Rassemblement le 24 juin à 8h30 devant l'Hôtel de Métropole le jour du Conseil Métropolitain